



TELEPHONE 05 56 76 41 07

NOVEMBRE 2015

TELECOPIE 05 56 76 47 35

MAIL mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr

Bonjour !

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie aura lieu à 11 h et elle sera suivie d'un apéritif dans la Salle des Associations.

DECLARATION DE RECOLTE DE VINS

Les viticulteurs peuvent télé déclarer leur récolte du 15 septembre au 10 décembre.

En ce qui concerne la déclaration de récoltes des vins « format papier », la date limite de dépôt est fixée au plus tard au 25 novembre.

ELECTIONS ELECTORALES

Le 1^{er} tour des élections aura lieu dimanche 6 décembre à partir de 8 h à la Salle des Associations.

PRIERE POUR LES DEFUNTS

Samedi 7 novembre à 15 h au cimetière de St Germain de Grave.

MESSE

Elle sera célébrée dimanche 6 décembre à 9 h en l'église de St Germain de Grave.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un nouveau conciliateur de justice a été nommé sur le Canton de l'Entre Deux Mers, Monsieur Eric CORDONNIER. Le bureau fédérateur se situe à la mairie de Saint Maixant qui prendra d'ailleurs les rendez-vous pour les permanences (05.56.62.03.08 ou ericcordonnier3361@gmail.com). Elles auront lieu le 3^{ème} lundi de chaque mois.

FAX

Service gratuit proposé aux administrés, aux heures d'ouverture de la mairie pour envoyer gratuitement un fax.

Le Maire,
X.DUMARTIN